



Inauguration du CFA AFORPA Claude SCHNEIDER de Vaux Le Pénil.

Le mardi 13 juin 2017, le CFA AFORPA de Vaux le Pénil (77) a pris officiellement le nom de son fondateur : **Claude Schneider**.

En présence de **Gérard GOURKOW**, Président actuel de l'AFORPA et de **Gilles BATAILL**, Conseiller Régional et Maire de Dammarie les Lys, **Claude SCHNEIDER** a été mis à l'honneur en ce jour marquant également les 10 ans d'existence du site.

Les membres du CNPA, de l'ANFA, les entreprises partenaires présentes ainsi que les jeunes et l'équipe pédagogique ont pu partager cette inauguration suivie d'une démonstration de nouvelles technologies hybrides et électriques en présence de véhicules anciens exposés pour l'occasion et d'une rétrospective photo des jeunes formés depuis 10 ans sur le site.



Infos Pratiques

L'aide au recrutement d'apprentis :

Cette aide est versée aux **entreprises privées de moins de 250 salariés** dans le cadre du recrutement **d'un premier apprenti ou d'un apprenti supplémentaire**. Elle s'élève à **1.000 euros par apprenti pour l'intégralité du contrat** et est versée en 1 seule fois à la fin de l'année scolaire faisant suite au recrutement.

Pour plus d'informations : www.iledefrance.fr

La prime régionale aux employeurs d'apprentis :

Cette aide est versée aux **employeurs privés de moins de 11 salariés** pour tout contrat d'apprentissage dès lors que le recrutement de l'apprenti est confirmé à l'expiration de la période d'essai. Cette aide s'élève à **1.000 euros par apprenti et par année de formation**. Elle est versée en 2 fois : **500 euros dès confirmation de l'embauche à l'issue de la période d'essai et 500 euros après validation par le CFA de l'assiduité de l'apprenti en fin d'année scolaire**. Pour plus d'informations : www.iledefrance.fr

L'aide TPE jeunes apprentis :

Cette aide est versée aux **entreprises de moins de 11 salariés** qui recrutent un **apprenti âgé entre 15 et 18 ans** à la date de signature du contrat. L'employeur peut bénéficier de cette aide forfaitaire de **4 400 euros pendant la 1^{ère} année du contrat**. Le versement de celle-ci s'effectue en 4 versements trimestriels de 1 100 euros chacun. Pour plus d'informations : www.service-public.fr

CES 3 AIDES SONT CUMULABLES PAR L'EMPLOYEUR.

RAPPEL : La période d'essai d'un apprenti :

La loi Rebsamen a transformé la période d'essai des apprentis en la faisant passer de 2 mois à 45 jours et **en modifiant son mode de calcul afin de la rallonger**. **Seule la présence de l'apprenti au sein de l'entreprise est désormais prise en compte**. Ainsi, chaque partie peut mettre fin au contrat « jusqu'à l'échéance des 45 premiers jours, consécutifs ou non, de formation pratique en entreprise effectuée par l'apprenti ». Cela signifie qu'on ne tient plus compte des périodes pendant lesquelles l'apprenti est en formation théorique au CFA ni les jours où l'apprenti ne travaille pas (dimanche ou congés payés par exemple).

Pour plus d'informations : **contacter votre syndicat patronal**

NOUVEAUTES : Les aides à destination des apprentis :

Une aide ponctuelle forfaitaire de 335 euros va être versée aux apprentis de moins de 21 ans. Celle-ci est réservée aux contrats d'apprentissage dont la date de début d'exécution est comprise entre le 1^{er} juin 2016 et le 31 mai 2017

Pour plus d'informations : **votre centre AFORPA**

Le métier de conseiller de vente et de gestion en pièces de rechange et accessoires

Les métiers de la vente et de la gestion de pièces de rechange et accessoires recrutent en Alternance (15 offres à pourvoir en Ile-De-France) ! **Le métier de Conseiller de vente et de gestion de pièces de rechange et accessoire est très recherché. L'AFORPA se mobilise au service des entreprises !**

Pour permettre **aux prescripteurs de l'emploi et de la formation professionnelle** de découvrir ce métier et les besoins des entreprises, une réunion d'information a été organisée le **Mercredi 28 juin 2017 au Centre AFORPA de Saint Maurice** de 13H30 à 15H30.

Au programme : Présentation du métier - Description des postes à pourvoir - Témoignages des entreprises - Présentation de la formation (CQP Conseiller de vente confirmé en pièces de rechange et accessoires)

Contact : Jean Marc GOMES, Développeur de l'alternance
(Tel : 06.33.20.54.78 / mail : jmgomes@aforpa.fr).




Speed job dating

De nombreuses entreprises recrutent à l'occasion des jobs dating organisés dans les centres de l'AFORPA ! **Vous êtes intéressés ? N'hésitez pas à contacter le développeur AFORPA de votre territoire !**

L'action réalisée en partenariat avec RENAULT RETAIL GROUP début mai sur le site AFORPA d'Issy Les Moulineaux a permis à près de 30 jeunes d'être mis en relation avec leur potentiel futur employeur.

Actualités des centres de l'AFORPA



Le Centre AFORPA de Coulommiers (UFA Mingam), implanté sur le Campus Cormier, a eu le plaisir de mettre à l'honneur 4 apprentis méritants le jeudi 11 mai. Ils avaient en effet fait preuve d'un investissement hors pair et d'un comportement exemplaire, se montrant non seulement impliqués dans leur formation mais aussi d'une aide précieuse pour leurs collègues. Enfin, ils étaient un relais indéniable entre l'équipe pédagogique et les apprentis.

Eva PHILIPPOT (terminale BAC maintenance des véhicules), **Alexis Henry** (1^{ère} année CAP réparation des carrosseries), **Sadatana GUNASEKARA** (terminale CAP maintenance des véhicules option VI) et **Yacine SEGHIR** (1^{ère} BAC maintenance des véhicules option VI) étaient accompagnés par leurs maîtres d'apprentissage et leurs familles qui contribuent quotidiennement à la réussite de chacun d'entre eux. Tous les quatre se sont vus remettre une récompense pour leur parcours.

Un prix a également été décerné à **Jess MASSICOT**, l'heureux gagnant du concours « **démontage et remontage de roue en véhicules industriels** ».



Le projet « L'hiver debout » : les apprentis du CFA AFORPA d'Issy Les Moulineaux ont du cœur !

Le 05 mai dernier, en présence notamment de **M. GUILCHER**, Maire adjoint délégué à la vie sociale et de **Mme. BREBION**, Responsable du **CCAS**, une cérémonie a été organisée afin de permettre aux apprentis et à leurs formateurs de remettre les fonds et denrées récoltés lors de l'action « L'HIVER DEBOUT ».

Cette opération caritative au profit des plus démunis avait pour finalité de former les jeunes à l'engagement et à la responsabilité. Les fonds et denrées ainsi récoltés à l'occasion de diverses actions professionnelles et ludiques (lavage de véhicules, contrôle de pneumatiques, tournoi de foot...) ont pour objectif d'être distribués en liaison avec une association (libre-service social).



Le campus des services de l'automobile et de la mobilité ouvrira ses portes en septembre 2018 à Guyancourt. Ce campus sera en capacité d'accueillir jusqu'à 1 000 personnes en formation.

Découvrez ce campus comme si vous y étiez en visitant notre nouvelle chaîne YOUTUBE sur notre site internet www.atorpa.fr

Vos contacts au CFA AFORPA



Besoin d'un conseil personnalisé, d'un accompagnement au recrutement, ..., les développeurs chargés des relations entreprises sont à votre disposition :

Frédéric SALLÉ
(Département 91)
06.67.18.88.98 fsalle@atorpa.fr

Jean Marc GOMES (Départements 94/93/Paris : 2^e -3^e -4^e -5^e -6^e-10^e-11^e-12^e-13^e-17^e -18^e -19^e -20^e)
06.33.20.54.78 jmgomes@atorpa.fr

Véronique FOY
(Département 77)
06.67.88.64.87 vfoy@atorpa.fr

Philippe SIMON
(Départements 92/78/95/Paris : 1^{er}-7^e-8^e-9^e-14^e-15^e-16^e -)
06.68.23.48.93 psimon@atorpa.fr

A vos agendas



05 juillet 2017 à Saint Maurice : Job dating « Conseiller de vente et de gestion en pièce de rechange et accessoires ».

Un espace « entreprises » sera ouvert l'après-midi et permettra aux employeurs de recevoir les candidats. **Vous avez un poste à pourvoir en alternance et vous cherchez des candidats ?**

Contactez : Jean Marc GOMES au 06.33.20.54.78 ou par mail jmgomes@atorpa.fr

17 au 21 octobre 2017 : Venez retrouver l'AFORPA sur le Salon EQUIP AUTO.